



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Recensement
de la population 2022



Insee
en partenariat
avec votre commune

Communication - Maire

Cnerp – 10 mai 2022



10/05/2022

Objectifs

- Améliorer la communication pédagogique auprès des élus pour :
 - Maintenir une forte implication de la mairie dans les opérations de recensement qui relèvent des communes, notamment :
 - Mise à jour du RIL,
 - recrutement des agents recenseurs,
 - Repérage des adresses,
 - Relance des habitants,
 - validation de la collecte,...
 - ➔ Avoir un dialogue constructif entre l'Insee et les communes
 - ➔ Collecter une information de qualité

Existant

Une formation dédiée aux élus à l'été de chaque année (pour les maires concernés par la collecte de l'année suivante)

Un dépliant sur le rôle de la commune

Un document pédagogique sur le calcul des populations légales (en cours de mise à jour)



Des comptages suite à la collecte (à l'été), un courrier d'information sur les populations légales (en décembre) + des visites de l'Insee aux maires pour présenter les populations légales

Des contestations limitées mais existantes

Sur 35 000 communes

- Au niveau des directions régionales (pour la restitution des populations légales de 2019) :
 - 112 demandes des communes, dont 12 par courrier - *178 et 268 les deux années précédentes*
 - 7/10 en provenance des communes de moins de 10 000 habitants
 - Essentiellement – 73 %- sur les populations légales (évolution, mode de calcul, diffusion)
 - De communes dont la population est stable (>50 %), en baisse (25 %) ou en hausse (20%)
- Au niveau de la DG (depuis 1 an) :
 - 10 courriers sur la population (contestations, demande de report, demande de recensement complémentaire) : 5 par courrier du Maire, 2 via courrier Sénateur, 1 via question parlementaire, 1 via courrier Ministre, 1 recours au tribunal administratif

Les pistes de travail

- Sur quels thèmes améliorer la communication ?
 - Plutôt le RIL ?
- Quel format favorisé
 - Brochures, vidéo,.....
- Par quel canal diffuser les nouveaux supports ?
 - Diffusion directe via OMER, site internet du recensement, webinaires, participation à des événements externes (AMF,...), communication officielle de la CNERP ?